

Date de dépôt : 17 août 2021

Rapport

de la commission de l'enseignement supérieur chargée d'étudier le projet de loi du Conseil d'Etat approuvant le rapport de gestion de l'Université de Genève pour l'année 2020

Rapport de M^{me} Amanda Gavilanes

Mesdames et
Messieurs les députés,

La commission de l'enseignement supérieur a traité le projet de loi 12956 approuvant le rapport de gestion de l'Université de Genève pour l'année 2020 lors de sa séance du 24 juin 2021.

Elle a siégé sous la présidence de M^{me} Katia Leonelli. La commission a auditionné, lors de sa séance :

- M. Yves Flückiger, recteur de l'UNIGE
- M. Didier Raboud, secrétaire général de l'UNIGE

Le procès-verbal a été tenu avec diligence et exactitude par M^{me} Mélissa Hochuli. Nous la remercions pour son excellent travail.

Préambule

Le rapport de gestion de l'Université de Genève pour l'année 2020 est à l'image de ce qu'a vécu l'institution au cours de cette année particulière marquée par la pandémie. Les défis auxquels elle a dû faire face ont été nombreux : suspension des cours en présentiel et digitalisation de l'enseignement académique, hausse de la précarité des étudiantes et des étudiants, limitation et détérioration des conditions de recherche pour de nombreux chercheurs et chercheuses privés de leur terrain. L'UNIGE a mis un point d'honneur à préserver tant la qualité de l'enseignement que l'excellence de sa recherche. Le rectorat a notamment entamé une réflexion

de fond sur la question de la précarité au sein de l'université. Exacerbée par la crise sanitaire, elle n'en demeure pas moins un problème structurel que l'Alma Mater devra résoudre pour veiller au bien-être aussi bien de ses étudiantes et étudiants que des chercheuses et chercheurs. La commission encourage les efforts de l'UNIGE en ce sens.

Les commissaires tiennent également à apporter ici pleinement leur soutien à l'Université de Genève qui, à l'instar des autres universités et EPF suisses, subira de plein fouet l'exclusion de la Suisse du programme de recherche européen Horizon Europe.

Auditions de MM. Flückiger et Raboud

M. Flückiger dit que la présentation sera brève. En préambule, l'année 2020 n'a pas été simple. Toutefois, il y a eu une forme de résilience des collaborateurs qui a permis de passer rapidement à l'enseignement en ligne. Il a souvent été fait mention d'un risque pour les étudiants quant à leur réussite. Les résultats observés ont été meilleurs que d'autres sessions et aucun abandon n'a été enregistré. C'est sans doute une raison pour laquelle l'UNIGE a dépassé les 19 000 étudiants à la rentrée 2020.

Cela montre l'attractivité de l'université, mais c'est aussi une grosse pression quant à la rentrée 2021, qui se fera en présentiel, car il y aura 8% d'étudiants supplémentaires et donc des auditoires surbondés. De plus, il souligne l'engagement extrêmement important des chercheurs dans les questions relatives à la COVID-19. Si la société a pu réussir à faire en une année ce qui prend normalement 5 à 10 ans pour développer un vaccin, c'est grâce à la collaboration entre les chercheurs.

Finalement, la Suisse ne sera plus considérée comme pays associé mais seulement comme pays tiers avec l'Europe. Aucune mesure transitoire n'est prévue. C'est une source de préoccupation majeure. Il aimerait signaler que les indications fournies aux pages 80 et suivantes sont les ERC Grants que l'UNIGE a réussi à décrocher. En 2020, l'UNIGE a obtenu 15 ERC *Starting and Advanced Grants*. Ce nombre ne pourra certainement pas être obtenu par l'UNIGE en 2021. Ce sont environ 2 millions de francs par Grant. Il a l'impression que le Conseil fédéral a pris une décision unilatérale et que l'Europe répond en excluant la Suisse des mesures provisoires. Cette situation montre que les ponts sont rompus. Il y a donc de grosses préoccupations pour la recherche et la qualité de la recherche ainsi que pour le budget 2022 de l'UNIGE avec la perte des 1,8 million de l'accord intercantonal universitaire.

Questions des commissaires

La présidente demande à combien se chiffre la perte des ERC Grants.

M. Flückiger répond que pour un calcul total, c'est environ 30 millions. Il précise que les ERC Grants sont attribués lorsque des chercheurs étrangers viennent étudier en Suisse. De plus, ne pas être pays associé veut dire que la Suisse ne pourra pas mener de grands projets de recherche au niveau européen. A cela s'ajoute le risque avéré d'être exclu de programmes stratégiques comme la physique quantique, alors que l'UNIGE est à la pointe de la recherche dans ce domaine. C'est certainement la raison pour laquelle l'Europe limite la recherche aux seuls Etats membres de l'Union européenne.

La présidente demande quelles sont les solutions envisagées par les autres universités suisses.

M. Flückiger répond que le Parlement fédéral a débloqué un fonds de 6,1 milliards. Mais reste à voir comment le parlement va faire pour maintenir la Suisse à un niveau d'excellence. Le problème pour les universités suisses est d'être efficaces dans l'utilisation du fonds. Pour atteindre ce but, il faut coopérer avec d'autres universités européennes. Des réunions sont mises en place pour se préparer au mieux à cette situation inéluctable. Mais il a la sensation de revivre 2014.

M. Raboud mentionne que ce n'est pas seulement une question d'argent : être exclu des programmes revient à être isolé de la communauté des sciences. Le but de la science est de partager et de créer une communauté internationale. C'est bien que le Parlement fédéral aide, mais le problème se situe dans les dynamiques et à ce niveau-là l'UNIGE est perdante.

Un député socialiste se demande quel est l'impact de la COVID sur les jeunes étudiants qui ont vécu une année très difficile. Par ailleurs, les jeunes se sont mobilisés mais ont eu de la peine à se faire entendre. Des études critiques sur la santé mentale des jeunes ont été menées. Il se demande où en est la situation actuellement et quels sont les dispositifs prévoyant le risque pandémique futur. Deuxièmement, il remarque qu'il y a déjà eu des moments compliqués entre les universités suisses et l'Europe. Il se demande si une marge de manœuvre existe pour revenir à un accord avec l'UE et quel rôle peut jouer l'UNIGE pour alerter le grand public.

M. Flückiger déclare que les inquiétudes sont partagées. Il y avait une grande crainte d'abandon des études par les étudiants. Pour l'instant ce n'est pas le cas, mais le retour en présentiel pourrait faire apparaître des problèmes méconnus. Par ailleurs, l'enseignement à distance peut augmenter les inégalités. Des études montraient que les écarts entre les étudiants en difficulté et ceux avec des facilités s'étaient agrandis. Le retour en présence

est prévu pour la rentrée de septembre, mais il y aura un certain nombre d'étudiants qui ne voudront pas revenir complètement si la situation reste incertaine. Ainsi, la demande d'accès à la formation à distance reste forte. La question qui se pose est celle de savoir s'il faut rendre obligatoire l'enregistrement des cours dans la mesure du possible. La position est très partagée, même au sein des étudiants, car ce dispositif peut être vu comme un moyen d'apprentissage supplémentaire ou inversement. La rentrée de septembre 2021 va certainement être plus compliquée que normalement car il faudra trouver un entre-deux.

Il revient sur la question concernant la crise avec l'UE. Il a l'impression que des ponts ont été coupés. La Commission européenne a publié sa directive sur le programme Horizon Europe sans que les autorités suisses en soient informées. Ce n'est donc pas bon signe du tout sur l'état des négociations. La marge de manœuvre existe sur le milliard de cohésion. Toutefois, si l'UE dit accepter le milliard en échange de la réintégration de la Suisse aux programmes de recherche, il n'est pas certain que tous les partis politiques suisses soient d'accord avec cela. La recherche est l'otage de disputes politiques et ceci est très préoccupant. L'Europe sait que la Suisse est très sensible sur ce domaine et joue cette carte. L'autre mission est d'alerter, ce qui va se faire avec des prises de position de Swissuniversities. De plus, les milieux académiques européens soutiennent énormément les Universités de Genève et de Zurich car elles sont dans la Ligue européenne des universités de recherche (LERU). Ces universités, sur les réseaux, ont martelé le message que l'Europe a besoin de la Suisse. En revanche, une certaine forme de fatigue se fait ressentir du côté des universités européennes, même si le nord de l'Europe continue à soutenir la Suisse.

M. Raboud revient sur la première question. L'UNIGE a été très concernée par la situation des étudiants. Mais des inégalités se sont creusées avec la mise en place des cours à distance, notamment pour les étudiants qui ont débuté leur parcours dans ces conditions. L'impact et la compréhension de cette crise ne vont pas être saisis avant un moment. Il y a eu une forme de polarisation et de stigmatisation des jeunes. Il rappelle que la communauté universitaire réunit 25 000 personnes au quotidien. En un week-end, il a fallu générer une bascule et les contrecoups. Il a aussi fallu essayer de pallier les effets, comme la précarité des étudiants par la perte des petits jobs. Il y a eu une mobilisation incroyable pour apporter des aides d'urgence et venir en aide aux étudiants. Une ligne d'urgence psychologique a été mise en place. Ce sont des aides d'urgence et il faut anticiper la suite. Les limites ont été levées même si les modalités exactes ne sont pas encore connues. Le retour en présence va être compliqué. De plus, il y a des habitudes qui ont été

perdues pour les étudiants comme pour les équipes. La mobilisation des équipes en interne a été remarquable, mais les directions sont assez inquiètes quant au management des équipes en présence. Les dimensions sont conséquentes pour une grande institution comme l'UNIGE.

Un député PDC est désolé des décisions européennes et des décisions fédérales. Il félicite l'université pour sa recherche permanente de l'excellence. Cependant, il n'a pas vu les chiffres concernant l'emploi et l'employabilité dans le rapport de gestion. Il a remarqué que le pôle Uni emploi a été renommé. Il se demande si le terme « emploi » est tabou à l'UNIGE.

M. Flückiger dit que c'est un point crucial. L'UNIGE va essayer de renforcer, y compris pour les doctorants, l'employabilité - malgré le fait qu'après 6 mois, le taux d'emploi est déjà élevé. De plus, il est extrêmement important d'accompagner les personnes qui vont terminer leur session cet été pour que cette génération ne soit pas handicapée par la situation de pandémie de surcroît. Cela étant, il ne faut pas que cette génération se considère comme une génération sacrifiée avec des diplômes au rabais. Il espère que ce sera considéré comme une plus-value malgré la durée de la situation qui pourrait nuancer ce constat.

M. Raboud ajoute que le centre Uni emploi s'appelle désormais « Centre de carrière ». De plus, plusieurs programmes sont développés pour permettre de faire des liens entre une fin de thèse et un travail en entreprise, comme le programme Bridge the Gap. La transition vers le monde du travail est une priorité.

Un député socialiste remarque qu'en page 25 du rapport, il y a des objectifs stratégiques avec des détails quantitatifs sur les communications et les relais médiatiques. Il se demande pourquoi les aspects quantitatifs sont mis en exergue. Il constate que le premier point stratégique du rapport est de consolider l'UNIGE dans le domaine du numérique. Il se demande si la communication passe uniquement par le numérique et pourquoi tant d'importance est accordée au numérique ainsi qu'aux réseaux sociaux.

M. Flückiger dit qu'il y a plusieurs aspects. La relation entre science, communication et démocratie est une thématique très importante. Les universités ont un rôle majeur à jouer et les réseaux sociaux sont un vecteur important de diffusion de *fake news*. Des discussions sont entamées au sujet d'une initiative pour combattre les *fake news* via des IA ou autres. Une autre initiative est la plateforme « Avis d'experts » : cette plateforme francophone réunit différentes universités de l'arc lémanique et permet aux journalistes de trouver des expertises dans n'importe quel domaine. Le but est de maintenir

une démocratie basée sur des faits. Concernant le numérique, c'est une responsabilité que l'université doit assumer. De plus, c'est une demande qui vient des étudiants d'être formés à l'usage du numérique et à tout ce qui touche aux questions éthiques du digital. L'UNIGE participe à une autre initiative qui promeut la protection des données à travers la Swiss Digital Initiative visant à développer une certification sur l'usage des données.

M. Raboud ajoute que c'est le devoir de l'université d'être présente sur les réseaux sociaux pour offrir une information de qualité. Il y a beaucoup d'initiatives de mutualisation de moyens académiques au service de la population et des médias pour mettre une barrière aux *fake news*. De plus, l'UNIGE n'est pas que numérique : du papier est gardé et la publication « Campus » se fait aussi sur papier. Par ailleurs, le journal « Campus junior » est un journal scientifique pour les jeunes sur papier et sans pub. Finalement, le journal de l'UNIGE est digital car le basculement s'est effectué durant la période COVID.

Discussion interne

La présidente demande si un vote sur la M 2708 est souhaité. Comme ce n'est pas le cas, elle ouvre le débat et demande si des auditions complémentaires sont demandées.

Un député PLR dit que son parti est consterné. L'UE délaisse un pan de l'enseignement et de la recherche. D'un autre côté, d'autres universités européennes soutiennent la Suisse. Il est important de soutenir l'UNIGE, notamment à Berne, lors des prises de décision, mais il faut montrer le soutien genevois pour ne pas laisser la place au découragement. Il lui semble important de montrer du soutien à l'UNIGE qui a connu de belles réussites, toutefois l'épine politique échappe à la commission genevoise. Le rapport sera approuvé, mais au-delà du rapport, les inquiétudes sont fortes.

La présidente demande si la voie d'une résolution de commission est préconisée.

Le même député ne sait pas car il est encore sous le choc. Il pense qu'une lettre n'est pas suffisante pour marquer le coup. De plus, des difficultés financières sont en train de s'ouvrir.

Un député PDC trouve que l'idée est excellente. Pour être utile il faudrait savoir comment soutenir l'UNIGE, qui se trouve dans le top des *ranking* universitaires. Il faudrait pouvoir appuyer l'UNIGE vis-à-vis du Conseil fédéral. Il pense qu'il serait bien de prendre contact avec le recteur pour connaître la meilleure manière de le soutenir.

La présidente rejoint ces propos et s'engage à le contacter. A partir de là, une décision pourra être prise.

Un autre député du centre s'associe aux propos. Il pense qu'une résolution ou une motion de commission pour intervenir au niveau fédéral serait un premier pas. En incluant les députés genevois fédéraux pour avoir un poids dans l'Assemblée fédérale.

Une députée socialiste rejoint les propos. Elle trouve extrêmement dommage que la recherche pâtisse des querelles politiques. Ainsi, le parti socialiste soutient un travail de commission. En ce qui concerne le rapport, il sera voté même si la précarité et les dysfonctionnements structurels restent présents. Toutefois, le rectorat a fait énormément et c'est dans cette optique, pour encourager le rectorat, que le rapport sera voté.

Un député PLR ne sait pas si l'envoi d'une résolution serait efficace. Il y a deux niveaux différents. Premièrement la politique internationale, qui échappe complètement à la commission. Il pense qu'il faut soutenir l'UNIGE, à Genève, au même titre que les banques. Ce n'est donc pas la même chose d'être actif sur le plan cantonal et fédéral.

La présidente s'engage à prendre contact avec le recteur et éventuellement le Conseil d'Etat pour connaître le moyen le plus efficace et éviter des discours dans le vent.

Un député socialiste pense qu'il faut se demander si, dans le cadre de l'examen du rapport de gestion, il ne faudrait pas entendre les étudiants et une partie du corps enseignant pour l'année prochaine.

Vote

La présidente met aux voix le PL 12956 :

Oui :	15 (4 PLR, 3 S, 2 PDC, 2 Ve, 1 UDC, 2 MCG, 1 EAG)
Non :	0
Abstentions :	0

Le PL 12956 est approuvé.

Mesdames les députées, Messieurs les députés, au vu des discussions menées en commission, nous vous encourageons à soutenir le rapport de gestion 2020 de l'Université de Genève.

Projet de loi (12956-A)

approuvant le rapport de gestion de l'Université de Genève pour l'année 2020

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève,
vu les articles 58, lettre i, et 60, lettre e, de la loi sur la gestion administrative et financière de l'Etat, du 4 octobre 2013 ;
vu l'article 34 de la loi sur l'organisation des institutions de droit public, du 22 septembre 2017 ;
vu l'article 23, alinéa 5, lettre b, de la loi sur l'université, du 13 juin 2008 ;
vu l'article 20 du règlement sur l'établissement des états financiers, du 10 décembre 2014 ;
vu le rapport de gestion de l'Université de Genève pour l'année 2020,
décrète ce qui suit :

Article unique Rapport de gestion

Le rapport de gestion de l'Université de Genève pour l'année 2020 est approuvé.